



### BP Option Responsable d'Entreprise Agricole BREVET PROFESSIONNEL

Niveau IV

**Vous avez un projet d'installation ou de salariat en agriculture...**



#### MÉTIERS

Le titulaire du Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole est destiné à exercer des activités professionnelles hautement qualifiées dans les exploitations agricoles en tant que Chef d'entreprise ou salarié telles que :

- Diriger une équipe et organiser le travail de ses salariés,
- Assurer la maîtrise technique d'un processus de production animale, végétale, transformation ou d'une activité de service,
- Mettre en oeuvre les différentes réglementations et normes relatives à l'hygiène et à la sécurité, notamment en ce qui concerne les produits phytosanitaires, les soins aux animaux, l'entretien des matériels et des installations,
- Assurer la gestion administrative, comptable et financière de l'exploitation agricole.

**Secteur d'activité :** le titulaire de ce diplôme exerce son activité sur une entreprise agricole, au sein d'une ETA (entreprise de travaux agricoles) ou pour un groupement d'employeurs.

**Types emplois accessibles :** Exploitant agricole, conjoint, associé d'exploitation, agriculteur, salarié agricole hautement qualifié.

#### PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

- **Formation Initiale Apprentissage :** Apprenti 16/30 ans ayant signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur professionnel.
- **Formation Professionnelle Continue :** Tous publics adultes, femmes et hommes (salariés, demandeurs d'emplois, autres ...). Accès à la formation après étude des demandes individuelles. Formation rémunérée selon statut : Pôle Emploi, Programme Régional Qualifiant, CIF, Contrat de Professionnalisation, autofinancement ...

**RECHERCHE D'ENTREPRISE :** Apprentis et adultes en contrat de professionnalisation : **un développeur vous accompagne dans cette démarche. Contact au 07 86 87 29 80**

**AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION :** le candidat doit justifier d'un an d'activité professionnelle au moment de la délivrance du diplôme. Au titre de cette année d'activité, peut être prise en compte la durée d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation **ET** Être titulaire d'au moins un CAP, ou avoir suivi un cycle complet de BEP ou pour les candidats ne justifiant pas de diplômes ou durées de formation mentionnées ci-dessus, justifier d'un an d'activité professionnelle agricole à temps plein ou trois ans d'activité professionnelle à temps plein dans un autre secteur.

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA) permet à toute personne désirant s'installer en tant qu'exploitant(e) agricole, d'acquérir la capacité professionnelle
- Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA) est une formation diplômante de niveau IV, elle permet l'obtention des aides de l'État à l'installation.

#### ORGANISATION DE LA FORMATION

- Enseignements orientés vers la pédagogie de projet : composés de cours, travaux pratiques, travaux dirigés, sorties « terrain », visites d'entreprises, rencontres de professionnels du secteur...
- Équipements performants, Pôle de compétences en Agriculture Biologique, Ateliers de production : maraîchage, arboriculture, oléiculture, plantes aromatiques et médicinales, une exploitation de 60 hectares, nombreux laboratoires, ensemble informatique, centre de documentation et d'information...
- Équipe pédagogique expérimentée qui vous accompagne tout au long de la formation pour construire votre projet d'installation ou de salariat en agriculture.. Suivi individualisé. Réseau de partenaires,

#### POURSUITE D'ÉTUDES

- Formations vers d'autres filières pour compléter ses compétences,
- BTS Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation.



**ENSEIGNEMENT AGRICOLE**  
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,  
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

Marie DURAND  
Voie Initiale Scolaire

CFA-AH du GARD  
Voie Initiale  
Apprentissage

CFPPA du GARD  
Voie Professionnelle  
Continue

Domaine de Donadille  
Exploitation agricole  
à vocation pédagogique



Diplôme délivré en fonction des résultats obtenus aux contrôles des unités capitalisables. Les UC (unités capitalisables) sont des unités d'évaluation capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. Le diplôme est délivré dès lors que l'ensemble des UC qui le constituent sont obtenues. Parmi ces unités, 2 UCARE permettent l'adaptation à des situations locales. Les intitulés et contenus des UCARES sont susceptibles d'évoluer en fonction des opportunités professionnelles, de même les durées prévisionnelles des UC sont susceptibles d'ajustements. Validité des composantes acquises : 5 ans

## PROGRAMME DE LA FORMATION

	APPRENTIS 16/30 ans	ADULTES
<b>C1 - Se situer en tant que professionnel</b> ..... C11 : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant C12 : Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation	160 h	160 h
<b>C2 - Piloter le système de production</b> ..... C21 : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements C22 : Gérer le travail	150 h	150 h
<b>C3 - Conduire le processus de production dans l'agroécosystème</b> ..... Ateliers proposés par l'établissement : maraichage, plantes aromatiques, élevage, apiculture, viticulture C31 : Combiner les différentes activités liées aux productions C32 : Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions	290 h	290 h
<b>C4 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise</b> ..... C41 : Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers C42 : Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique	240 h	240 h
<b>C5 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise</b> ..... C51 : Commercialiser un produit ou un service C52 : Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif	140 h	140 h
<b>C6 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers</b> ..... 1 au choix parmi : Conduire un atelier d'élevage de reines et de multiplication d'essaims (2019) Conduire un atelier de transformation de raisins (2019) Conduire un atelier d'arboriculture méditerranéenne	140 h	140 h
<b>C7 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers</b> ..... 1 au choix parmi : Conduire un atelier apicole Conduire un atelier de productions apicoles autres que le miel (2019) Soudure et autoconstruction d'outils pour sa production Conduire en sécurité des engins de chantier Transformer et valoriser les PPAM dans le respect de la réglementation (2019) Conduire un atelier de production et de transformation oleicole (2019)	70 h	70 h
<b>STAGE PRATIQUE EN ENTREPRISE</b> .....		<i>Selon parcours</i>

## DURÉE DE LA FORMATION

**Apprentis** : La formation se déroule à Rodilhan sur 2 ans de septembre à juin  
**Adultes** : La formation se déroule à Rodilhan sur 1 an, temps complet

1190 heures réparties sur 34 semaines alternance avec des semaines en entreprise	1190 heures réparties sur 41 semaines alternance avec des semaines en entreprise
--	--

## HÉBERGEMENT

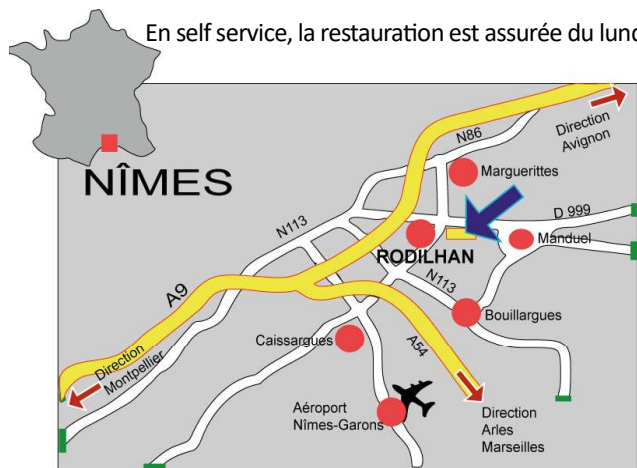
De conception récente, l'internat accueille les apprenants en chambres collectives avec espaces de travail aménagé

oui	non
-----	-----

## RESTAURATION

En self service, la restauration est assurée du lundi midi au vendredi midi inclus (hors congés scolaires)

oui	oui
-----	-----



## TRANSPORTS

**Desserte directe par autocars**  
 Nîmes Rodilhan, Beaucaire Rodilhan ou Tarascon Rodilhan

**Autres services autocars**  
 Desservant Nîmes avec correspondances scolaires Nîmes Rodilhan

**Train**  
 En gare de Nîmes. La Gare routière est très proche de la gare SNCF

**Avion**  
 Aéroport de Nîmes-Garons

Apprentis 16-30 ans  
 CFA-AH du GARD  
 ) 04 66 20 33 09  
 cfa.gard@educagri.fr

Adultes  
 CFPPA du GARD  
 ) 04 66 20 33 09  
 cfppa.nimes@educagri.fr